

Déclaration liminaire de la FSU au CSA de l'AEFE du 5 juin 2024



La FSU tient à rappeler une fois de plus son **attachement viscéral à l'établissement public AEFE**, garant des missions de service public d'éducation à l'étranger. Durant les récentes crises, l'opérateur a tenu et a fait la preuve (si besoin en était) de son rôle indispensable pour l'ensemble de l'enseignement français à l'étranger. Les personnels assurent leurs missions avec constance, dans des conditions parfois très difficiles : **c'est grâce à eux que les établissements fonctionnent**. Madame la Directrice, vous ne devez pas l'oublier, y compris au moment où l'AEFE subit une fois encore des coupes budgétaires.

Une fois de plus, n'en doutons pas, les personnels, détachés comme de droit local, seront les principales victimes des mesures d'austérité. Instance après instance, la FSU n'a de cesse de rappeler les points suivants :

D'une part, **les détachés** sont toujours en attente du versement des indemnités statutaires qui leur reviennent pourtant de droit : prime Grenelle jusqu'au 9ème échelon, les indemnités CPE et Psy-EN.

Ils attendent également depuis plusieurs années une réforme des prestations familiales, unanimement demandée par les organisations syndicales et que vous avez bloquée, Madame la Directrice générale.

La refonte de l'ISVL - ICCVL à budget constant, constitue un vrai scandale. Cette réforme ne règle aucun problème : c'est un détricotage des critères actuels pourtant corrélés à la réalité du terrain, au seul profit de l'indice Mercer. La FSU demande une réforme en adéquation avec la spécificité des détachés de l'AEFE, qui ne sont des expatriés ni du privé ni du MEAE.

D'autre part, les **personnels de droit local** subissent violemment l'inflation mondiale. Dans nombre d'établissements en gestion directe, sans même parler des établissements conventionnés, les négociations sont refusées, les personnels sont laissés en souffrance. La gestion des ressources humaines va à contre-courant de celle du MEAE où le coût-vie pour les agents de droit local est compensé.

Le mépris de l'Agence à l'égard de toutes ces revendications pèse directement sur l'attractivité des postes, et ce dans toutes les zones. De ce point de vue, l'AEFE est confrontée à un tournant historique : jusqu'à présent, les candidats ne manquaient pas. Or en 2023, de très nombreux postes de détachés enseignants n'ont pas été pourvus.

À cela s'ajoute un des points à l'ordre du jour de ce CSA, **le plan d'action relatif à l'égalité professionnelle femmes-hommes**, auquel la FSU et les personnels du réseau comme de centrale sont particulièrement attachés. Force est de constater que le texte présenté n'est pas pleinement abouti. La FSU a largement contribué aux échanges durant les nombreuses heures de réunions, et souhaite poursuivre ce travail, pour que le texte final soit à la hauteur des enjeux présentés comme prioritaires par l'Agence.

Madame La Directrice Générale, vous l'aurez compris, les personnels de l'Agence s'impatientent et leur colère couve. Ils n'accepteront pas le statu quo et les non-réponses et ils ne se satisferont ni de demi-mesures ni de pseudo-réformes. L'Agence mérite une autre politique où les personnels soient enfin considérés comme le moteur du réseau.